



**Conseil de Direction**  
**Soixante-septième Session**

**GC/67/Min.1**  
8 mai 2025

**6–8 mai 2025**  
*Format hybride*

**PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE**  
CIRC, Lyon et téléconférence

Mardi 6 mai 2025, à 14h00 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : Professeur Norbert IFRAH (France)

Secrétaire : D<sup>re</sup> Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

**SOMMAIRE**

	Page
1. Ouverture de la session	5
2. Election du Rapporteur	5
3. Adoption de l'Ordre du jour	5
4. Admission d'un nouvel Etat participant – Le Portugal	5
5. Allocution du Directeur général de l'OMS	6
6. Rapport de la Directrice	7
7. Rapport du Conseil scientifique sur sa 61 <sup>e</sup> Session	11
8. Réponse de la Directrice aux recommandations de la 61 <sup>e</sup> Session du Conseil scientifique	11
9. Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	16

## Représentants des Etats participants

### France

Professeur Norbert Ifrah, *Président*  
M. Nicolas Albin  
M<sup>me</sup> Aya Amour [empêchée]  
M<sup>me</sup> Roxane Berjaoui [à distance]  
D<sup>r</sup> Thomas Dubois

### Australie

Professeure Dorothy Keefe, *Vice-Présidente*  
M<sup>me</sup> Marilyn Penn, *Rapporteur*

### Allemagne

M<sup>me</sup> Miriam Schmidt  
M. Chris Braun [à distance]  
M<sup>me</sup> Barbara Lubben [à distance]

### Arabie saoudite

Professeur Mushabbab Al Asiri  
D<sup>r</sup> Ali Saeed Al Zahrani [à distance]

### Autriche

M<sup>me</sup> Elisabeth Tischelmayer [à distance]

### Belgique

M. Arno De Potter  
M<sup>me</sup> Anne Swaluë [à distance]

### Brésil

D<sup>r</sup> João Paulo de Biaso Viola  
D<sup>r</sup> Ronaldo Corrêa Ferreira da Silva  
[à distance]  
M<sup>me</sup> Livia de Oliveira Pasqualin  
[à distance]

### Canada

D<sup>re</sup> Fei-Fei Liu  
M<sup>me</sup> Kimberley Dayman

### Chine

M. Guangming Gao  
M. Wanqing Chen  
Professeur Jie He  
M<sup>me</sup> Ni Li  
M<sup>me</sup> Biyue Pan  
M. Tao Wei  
M. Wenqiang Wei  
M<sup>me</sup> Yawei Zhang

### Danemark

D<sup>r</sup> Morten Frisch [à distance]

### Egypte

Professeur Mohamad Hassany [à distance]  
D<sup>r</sup> Hatem Amin [à distance]  
D<sup>r</sup> Mohamed Gamal [à distance]

### Espagne

D<sup>re</sup> Elena Doménech Cruz [à distance]

### Etats-Unis d'Amérique

D<sup>r</sup> Matthew Lim  
D<sup>r</sup> Satish Gopal [à distance]  
D<sup>re</sup> Maya Levine [à distance]  
M<sup>me</sup> Lauren Mikulsky [à distance]  
M. Lars Spjut [empêché]

### Fédération de Russie

M. Oleg Sonin [empêché]  
M<sup>me</sup> Anastasia Badgatyeva [empêchée]  
D<sup>r</sup> Aleksandr Filimonov [empêché]  
M<sup>me</sup> Elena Kirsanova [empêchée]  
M. Anton Minaev [empêché]  
D<sup>r</sup> Andrey Moskalyov [empêché]  
M. Eduard Salakhov [empêché]  
D<sup>r</sup> Anton Snegovoy [empêché]  
M. Ivan Tarutin

### Finlande

D<sup>r</sup> Mika Salminen [empêché]  
M<sup>me</sup> Tuula Helander [à distance]

### Hongrie

Professeure Gabriella Liszky [à distance]

### Inde

Pas de représentant

### Iran (République islamique d')

Pas de représentant

### Irlande

M. James Scully

### Italie

D<sup>r</sup> Mauro Biffoni

**Japon**

D<sup>r</sup> Hiroyuki Mano  
M. Motohiro Hamada [à distance]  
M. Masato Izutsu [à distance]  
M. Tomohiro Matsuda  
D<sup>r</sup> Tatsuhiro Shibata  
D<sup>re</sup> Wakako Toga

**Maroc**

D<sup>re</sup> Loubna Abousselham  
D<sup>r</sup> Youssef Chami Khazraji

**Norvège**

Professeure Tone Bjørge [à distance]  
D<sup>re</sup> Karianne Solaas [à distance]

**Pays-Bas**

M. Tom Moers [à distance]  
M<sup>me</sup> Suzanne Damman

**Portugal**

D<sup>r</sup> José Dinis  
D<sup>re</sup> Rita Sá Machado [empêchée]

**Qatar**

D<sup>r</sup> Al-Hareth M. Al-Khater  
D<sup>re</sup> Noora Mohammed A. Al Hammadi

**République de Corée**

M. Tongryoung Jung  
M<sup>me</sup> Hyun Jung Ho  
M. Yeol Kim  
M<sup>me</sup> Eunsik Shin  
M. Han-Kwang Yang

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et  
d'Irlande du Nord**

D<sup>r</sup> Mark Palmer  
D<sup>re</sup> Isobel Atkin

**Suède**

Professeure Madeleine Durbeej-Hjalt  
[empêchée]  
Professeur Jonas Oldgren [à distance]

**Suisse**

M<sup>me</sup> Lara Sponagel  
M<sup>me</sup> Mari Viro Moser [à distance]

**Organisation mondiale de la Santé**

M. Guy Fones  
M<sup>me</sup> Holly Moore  
M. Derek Walton

**Observateurs**

**Conseil scientifique**

D<sup>r</sup> Luis Felipe Ribeiro Pinto  
Président sortant

D<sup>re</sup> Sirpa Heinävaara  
Présidente élue

**Commissaire aux comptes**

M<sup>me</sup> Ritika Bhatia [à distance]

**Comité d'éthique du CIRC**

D<sup>re</sup> Samar Alhomoud

**Union internationale contre le Cancer (UICC)**

D<sup>r</sup> Cary Adams

### Secrétariat du CIRC

D<sup>re</sup> E. WEIDERPASS, Secrétaire  
M<sup>me</sup> C. MEHTA

D<sup>r</sup> P. BASU  
M<sup>me</sup> A. BERGER  
D<sup>r</sup> F. BRAY  
D<sup>r</sup> P. BRENNAN  
D<sup>r</sup> A. CARVALHO  
D<sup>re</sup> V. CHAJES  
M. C. CHAUVET  
D<sup>r</sup> G. CLIFFORD  
D<sup>r</sup> P. FERRARI  
D<sup>r</sup> Z. HERCEG  
D<sup>r</sup> M. JENAB

M<sup>me</sup> J. JONGERIUS  
M. D. KAVANAGH  
M<sup>me</sup> A. KIRJASUO  
D<sup>r</sup> Z. KOZLAKIDIS  
M<sup>me</sup> N. LAMANDÉ  
D<sup>re</sup> B. LAUBY-SECRETAN  
D<sup>re</sup> D. LOKUHETTY  
M. F. LOZANO  
M. S. LUBIATO  
D<sup>re</sup> V. McCORMACK  
D<sup>r</sup> J. McKAY

M<sup>me</sup> S. MOLDAN  
D<sup>re</sup> K. MULLER  
D<sup>re</sup> S. RINALDI  
D<sup>re</sup> M. SCHUBAUER-  
BERIGAN  
D<sup>re</sup> A. SCHMÜTZ  
D<sup>r</sup> J. SCHÜZ  
D<sup>re</sup> C. SCOCCIANI  
D<sup>re</sup> I. SOERJOMATARAM  
M<sup>me</sup> V. TERRASSE  
M<sup>me</sup> V. VOCANSON  
D<sup>r</sup> J. ZAVADIL

### Interprètes

M<sup>me</sup> Antuanetta Arakelyan  
M<sup>me</sup> Olga Chapou Melnikova  
M<sup>me</sup> Lucy Patricia Corbett  
M<sup>me</sup> Maryna Ginko  
M<sup>me</sup> Nyssa Gregory  
M<sup>me</sup> Antonina Guryanova

M<sup>me</sup> Malika Kadyrova  
M<sup>me</sup> Amandine Mouillard-Etienne  
M. Arthur John Nagy Beard  
M<sup>me</sup> Anne Serratrice  
M. Adrian Tanner  
M<sup>me</sup> Nikol Zhamal

### Rédacteurs de séance

M<sup>me</sup> Michèle Abdou  
M<sup>me</sup> Teresa Lander

**1. OUVERTURE DE LA SESSION : Point 1 de l'Ordre du jour provisoire**

Le PRESIDENT accueille les participants à la Soixante-septième Session du Conseil de Direction, y compris ceux participant à distance. Il accueille en particulier M. Guy Fones, Directeur par intérim du Département des maladies non transmissibles au Siège de l'OMS, qui représente le Directeur général de l'OMS, le D<sup>r</sup> Luis Felipe Ribeiro Pinto, Président sortant du Conseil scientifique, la D<sup>re</sup> Sirpa Heinävaara, Présidente élue du Conseil scientifique, la D<sup>re</sup> Samar Al-Homoud, Présidente du Comité d'éthique du CIRC, M. Derek Walton, Conseiller juridique de l'OMS, M<sup>me</sup> Holly Moore, Juriste principale au Siège de l'OMS, le D<sup>r</sup> Cary Adams, Directeur général de l'Union internationale contre le cancer et M<sup>me</sup> Ritika Bhatia, Commissaire aux comptes. L'Inde et la République islamique d'Iran n'ont actuellement aucun représentant au Conseil de Direction.

La SECRETAIRE accueille à son tour l'ensemble des participants, y compris les représentants du Portugal, qui doit être officiellement admis en qualité de 30<sup>e</sup> Etat participant du CIRC lors de la présente session. En 2024, les résultats scientifiques du Centre ont concerné des domaines très variés et ont eu un impact élevé, même si les défis pressants auxquels il est actuellement confronté, dont l'annonce, par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, de son intention de se retirer de l'OMS, représentent une menace pour ses activités futures. Elle est toutefois convaincue que, par leur engagement collectif et leur dialogue constructif, les Etats participants pourront préserver et renforcer leur partenariat et leur collaboration inestimables, alors même que le Centre s'apprête à célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

**2. ELECTION DU RAPPORTEUR : Point 2 de l'Ordre du jour provisoire**

M<sup>me</sup> Marilyn PENN (Australie) est élue Rapporteur sur proposition du D<sup>r</sup> PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), appuyée par le D<sup>r</sup> DUBOIS (France).

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point 3 de l'Ordre du jour provisoire**

**(Document GC/67/1-Rev.1 (Prov.))**

Le PRESIDENT suggère que le Conseil de Direction réfléchisse à l'ajout d'un point supplémentaire à l'Ordre du jour, portant sur la demande d'admission du Portugal en qualité d'Etat participant au Centre, bien que cette demande d'admission ait été reçue après le délai légal de 90 jours.

**L'Ordre du jour ainsi modifié oralement est adopté.**

**4. ADMISSION D'UN NOUVEL ETAT PARTICIPANT – LE PORTUGAL : Point 4 de l'Ordre du jour**

**(Document GC/67/18 et Annexe)**

Le PRESIDENT déclare que le Sous-comité sur l'Admission de nouveaux Etats participants a recommandé l'admission du Portugal en qualité d'Etat participant (voir le document [GC/67/18 - Annexe](#)).

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Admission d'un nouvel Etat participant – Le Portugal » (GC/67/R1) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné la demande du Gouvernement du Portugal en vue de son admission en qualité d'Etat participant au Centre international de Recherche sur le Cancer ([Document GC/67/18](#)),

1. DECIDE, conformément à l'Article XII du Statut du Centre, que le Portugal est admis en qualité d'Etat participant au Centre ; et
2. EXPRIME sa grande satisfaction de l'admission de ce nouvel Etat participant.

La résolution est **adoptée**.

**Les représentants du Portugal prennent place à la table du Conseil de Direction.**

Le PRESIDENT, appuyé par la D<sup>re</sup> LIU (Canada) et le D<sup>r</sup> DE BIASO VIOLA (Brésil), salue l'admission du Portugal.

Le D<sup>r</sup> DINIS (Portugal), s'adressant au Conseil de Direction, fait remarquer que le Portugal a déjà eu l'occasion de contribuer à la base de données GLOBOCAN du CIRC en lui fournissant des données, qu'il a participé à des initiatives de transfert des connaissances et de recherche collaborative et qu'il a mené des interventions basées sur des données scientifiques et destinées à réduire l'incidence du cancer dans tous les segments de la société, notamment une campagne de vaccination gratuite et universelle contre le virus du papillome humain (VPH) ciblant aussi bien les filles que les garçons. La participation au CIRC permettra aux chercheurs et aux décideurs de son pays de bénéficier d'un plus large accès aux résultats de travaux de recherche de pointe et aux bonnes pratiques internationales. Les liens qu'entretient le pays avec les pays africains de langue portugaise offriront de nouvelles opportunités de collaboration avec le CIRC, notamment dans le cadre du renforcement des registres du cancer, de la mise en œuvre de stratégies basées sur des données scientifiques et de l'élaboration de programmes personnalisés de lutte contre le cancer.

La SECRETAIRE rend hommage à la longue tradition de recherche médicale du Portugal, à sa communauté scientifique dynamique et à son profond engagement en faveur de la santé publique. Elle salue son admission en qualité d'Etat participant au CIRC comme une preuve de son engagement collectif à lutter contre le cancer par le biais de la recherche, de l'échange de connaissances et d'une action basée sur les données scientifiques.

M. IZUTSU (Japon), participant à distance, salue également l'admission du Portugal, faisant remarquer que la demande d'admission du pays a été examinée et acceptée bien qu'elle ait été soumise après le délai de 90 jours avant la session du Conseil de Direction spécifié dans l'Article 50 du Règlement intérieur du CIRC. Il demande l'avis du Secrétariat concernant une éventuelle modification de ce délai.

Le PRESIDENT déclare qu'une modification de ce délai est effectivement à l'étude.

**Pendant la session du Conseil de Direction, le drapeau du Portugal est hissé à l'extérieur du bâtiment du siège du CIRC.**

**5. ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS : Point 5 de l'Ordre du jour**

M. FONES (Représentant du Directeur général de l'OMS) s'adresse au Conseil de Direction au nom du Directeur général. Il rend hommage au leadership dont fait preuve la Directrice et au soutien apporté par le Conseil de Direction à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire du CIRC. L'OMS et le CIRC ont travaillé en collaboration pour poser les bases de la réponse à apporter aux nouvelles crises affectant la lutte contre le cancer, en s'appuyant pour cela sur le cadre du Code mondial contre le cancer (*World Code Against Cancer Framework*) et sur les « meilleurs choix » de l'OMS pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles.

Dans la seule Région européenne de l'OMS, quatre industries (le tabac, les aliments ultra-transformés, les combustibles fossiles et l'alcool] causent à elles seules 2,7 millions de décès par an. Grâce à la biopsie liquide et aux techniques d'imagerie avancées, la détection précoce du cancer progresse rapidement ; néanmoins, seul un faible pourcentage de la population mondiale a accès aux services de dépistage. L'OMS et le CIRC collaborent actuellement sur le volume 21 à venir de la série *IARC Handbooks of Cancer Prevention*, consacré au dépistage du cancer du poumon. Enfin, il est essentiel d'élaborer un programme de recherche répondant aux besoins de l'ensemble des populations et mettant l'accent sur la recherche opérationnelle ainsi que sur les opportunités et les risques que représente l'intelligence artificielle. En septembre 2025, l'OMS et le CIRC dévoileront un nouveau

programme de recherche dans le second *WHO Report on cancer*, à l'approche de la Quatrième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être.

**Le Conseil de Direction prend note avec satisfaction des informations communiquées par le Directeur général.**

## 6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE : Point 6 de l'Ordre du jour

### [\(Document GC/67/2\)](#)

**Une courte vidéo est présentée, illustrant certains des faits marquants mentionnés dans le Rapport de la Directrice.**

La SECRETAIRE, illustrant ses propos à l'aide de diapositives, présente son Rapport de la Directrice, qui couvre la période écoulée depuis la dernière session du Conseil de Direction et complète le rapport complet, mis à disposition en ligne.

Concernant le Pilier 1, Les données au service de l'action, elle fait remarquer que la série de revues *Nature Portfolio* a reconnu le CIRC comme étant la principale source de données sur le cancer au service de l'action et que deux publications du CIRC sur les statistiques mondiales du cancer ont été classées parmi les 10 articles scientifiques les plus cités du 21<sup>e</sup> siècle. Une étude du CIRC publiée dans *The Lancet Respiratory Medicine* a analysé les variations à l'échelle mondiale de l'incidence du cancer du poumon en 2022 et dans le temps en fonction du sous-type histologique et a identifié l'adénocarcinome pulmonaire comme étant le sous-type prédominant de cancer du poumon. Une nouvelle étude de modélisation basée sur les données issues de la population a montré que l'interdiction de la vente de tabac aux personnes nées entre 2006 et 2010 pourrait permettre d'éviter 1,2 million de décès par cancer du poumon d'ici 2095. Une autre étude a montré que dans le monde, une femme sur 20 aura un cancer du sein au cours de sa vie. Les cas de cancer du sein et les décès associés devraient augmenter de 40% d'ici 2050, les pays ayant un faible indice de développement humain (IDH) étant ceux payant le plus lourd tribut : une action urgente et coordonnée est donc essentielle pour améliorer la prévention, la détection précoce et l'accès au traitement. Près d'un tiers des cas de cancer de la bouche dans le monde sont liés à la consommation de tabac sans fumée et de noix d'arec, 90% des cas survenant dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il n'existe pas de cadre réglementaire portant sur la noix d'arec à l'échelle mondiale ; des mesures de lutte et des politiques mondiales concernant sa consommation sont donc urgentes.

Concernant le Pilier 2, Comprendre les causes du cancer, elle souligne l'étude *Mutographs*, qui étudie les causes sous-jacentes de cinq principaux types de cancers sur cinq continents en générant des profils de signature mutationnelle à l'aide du séquençage de génome complet. Un article qui sera prochainement publié dans la revue *Nature* montre que la signature de la colibactine, résultant de l'exposition à *Escherichia coli* pks+, est fortement associée à la tumorigenèse du cancer colorectal, en particulier chez les sujets jeunes. Les données du CIRC ont également montré que la consommation d'aliments ultra-transformés est associée à une mortalité toutes causes confondues et à une mortalité due à des maladies cardiovasculaires et, d'après une nouvelle découverte, à la maladie de Parkinson.

Concernant le Pilier 3, De la compréhension à la prévention, elle souligne les résultats de recherches menées par le CIRC qui ont permis d'identifier dans des échantillons sanguins de nouveau-nés des marqueurs épigénétiques qui pourraient indiquer un risque accru de leucémie de l'enfant et offrir de nouveaux espoirs de détection précoce et d'interventions thérapeutiques ciblées. Une étude portant sur la consommation de tabac sans fumée (tabac à priser) chez les femmes noires d'Afrique du Sud non fumeuses a montré un risque accru de cancer du col de l'utérus, de cancer de la vulve et de cancer de l'œil et des annexes. L'outil de modélisation de l'élimination des maladies associées au VPH (METHIS) joue un rôle clé dans le cadre du soutien à l'initiative de l'OMS pour l'élimination du cancer

du col de l'utérus, qui constitue un problème de santé publique. Au Rwanda, cet outil a été utilisé pour démontrer l'efficacité du passage proposé d'un vaccin quadrivalent (4 souches) contre le VPH à un vaccin nonavalent (9 souches). Le CIRC a réuni un groupe de travail composé de 32 éminents experts originaires de 21 pays pour fournir des conseils sur le déploiement stratégique de programmes de dépistage et de traitement de *Helicobacter pylori* dans la population, dans le cadre du projet *Accelerating Gastric Cancer Reduction in Europe through Helicobacter Pylori Eradication* (EUROHELICAN). Un projet associé, *TOwards GAstric Cancer Screening Implementation in the European Union* (TOGAS), fournira des informations essentielles sur les stratégies de prévention primaire et secondaire du cancer gastrique en Europe. Ces deux projets contribueront à la nouvelle initiative de la Commission européenne sur le cancer gastrique.

Concernant le Pilier 4, Mobilisation des connaissances, elle fait remarquer que deux réunions, les réunions n° 136 et 137, ont eu lieu en 2024 dans le cadre du programme des *Monographies du CIRC*. Quatre agents (l'acrylonitrile, l'hydrochlorothiazide, le tacrolimus et le voriconazole) ont été classés comme agents de Groupe 1 (cancérogènes pour les humains), et un cinquième agent, le talc, a été classé comme agent de Groupe 2A (probablement cancérogène pour les humains).

Le résultat de l'évaluation portant sur l'essence automobile et certains additifs oxygénés de l'essence (réunion des Monographies n° 138) a été publié dans la revue *The Lancet Oncology*. L'essence automobile a été classée comme agent de Groupe 1 et les additifs, le méthyl tert-butyl éther et l'éthyl tertio butyl éther, ont été classés comme agents de Groupe 2B (peut-être cancérogènes pour les humains), bien que les données scientifiques relatives au cancer chez l'homme étaient insuffisantes. Le Groupe consultatif chargé d'établir les priorités pour les *Monographies du CIRC* pour la période 2025–2029 a identifié plus de 220 agents devant faire l'objet d'une évaluation.

Concernant la série *IARC Handbooks of Cancer Prevention*, le volume 20B, consacré aux politiques sur l'alcool, a été achevé et un résumé a été publié dans la revue *New England Journal of Medicine*. Le projet *Evidence Gap Map* portant sur la prévention du cancer de la bouche et développé en collaboration avec l'Université de Newcastle (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), et l'Université de Campinas (Brésil), s'est appuyé sur les recensions systématiques du volume 19 de la série des *Handbooks* pour identifier les lacunes en matière de connaissances et guider la recherche future sur la prévention du cancer de la bouche.

Deux nouveaux volumes ont été publiés dans la série Classification OMS des Tumeurs (« *Blue Books* »), 5<sup>e</sup> édition : les tumeurs hématolymphoïdes (volume 11, partie A) et les tumeurs de la tête et du cou (volume 9, partie A). Par ailleurs, sept études, un éditorial sur le passage à la 6<sup>e</sup> édition des *Blue Books*, et une revue sur les comptes rendus de recherche sur la pathologie des tumeurs ont été publiés. Le 12<sup>e</sup> volume de *Cancer incidence in five continents* fournit des données comparables et de haute qualité sur l'incidence du cancer dans différentes populations.

Concernant les activités d'éducation et de formation, elle signale que le CIRC a accueilli en 2024 plus de 220 chercheurs en début de carrière et chercheurs extérieurs, dont plus de 90 chercheurs postdoctoraux. Le CIRC et l'Académie de l'OMS ont travaillé en collaboration au développement de la plateforme d'apprentissage LXP (pour *Learning Experience Platform*) de l'Académie de l'OMS. Un espace d'apprentissage réservé au CIRC y offre un accès à 22 cours de formation existants du Centre ainsi qu'à des ressources portant sur des projets spécifiques.

Concernant les publications, les chercheurs du CIRC ont publié en 2024 327 articles dans 166 revues, dont 82% étaient des articles validés par un comité de lecture. En 2024, 71% des publications ont été mises en libre accès (Gold ou Hybride) et 95% d'entre elles ont donné lieu à une collaboration internationale entre auteurs. La production scientifique du Centre a obtenu un indice h de 16, ce qui signifie que 16 articles ont été cités au moins 16 fois chacun. Le nombre moyen de citations par article était de 18,08.

Le CIRC entretient des liens étroits avec l’OMS. Les découvertes scientifiques réalisées par le CIRC et ses institutions partenaires fournissent une solide base scientifique pour les recommandations de l’OMS, par exemple par le biais de l’évaluation et de la promotion de stratégies de prévention économiques et du développement d’outils de modélisation pour la Stratégie mondiale d’accélération de l’élimination du cancer du col de l’utérus de l’OMS. Une récente analyse des indicateurs clés de performance effectuée par le CIRC pour l’Initiative mondiale de lutte contre le cancer du sein de l’OMS en Afrique a fourni d’importantes données qui permettront de suivre les progrès réalisés en matière de lutte contre le cancer du sein.

Bien que d’importants progrès aient été réalisés concernant la révision des procédures opérationnelles standard (SOP) régissant la communication et la coordination entre le CIRC et l’OMS, le processus a été temporairement ajourné en janvier 2025 en raison des changements intervenus dans le contexte politique général. Le délai initial prévoyant la fin de cette révision en mars 2025 n’était plus réalisable. Néanmoins, le processus se poursuivra et l’adoption officielle des nouvelles SOP est désormais fixée à l’année 2026. Les clauses révisées ayant fait l’objet d’un consensus s’appliqueront immédiatement.

Depuis la dernière session du Conseil de Direction, le CIRC a signé sept protocoles d’entente et 28 accords de recherche en collaboration. Les principaux partenariats incluent EUROHELICAN, l’Initiative de lutte contre le cancer du col de l’utérus de la Commission européenne, et la collaboration avec le *St Jude’s Hospital*, aux Etats-Unis, sur le projet *Targeting Childhood Cancer*.

Concernant la mobilisation des ressources, elle dresse un récapitulatif des efforts déployés pour renforcer et diversifier la base de financement du CIRC. L’une des priorités consiste à augmenter les contributions statutaires *via* l’élaboration d’argumentaires d’investissement personnalisés ciblant les pays prioritaires, comme en témoignent l’admission du Portugal comme Etat participant et les discussions positives actuellement en cours avec l’Algérie, l’Indonésie, le Koweït et le Mexique. Le CIRC a noué avec succès un dialogue avec plusieurs personnes ultra-riches dont les engagements philanthropiques renforcent la confiance et la crédibilité dont bénéficie le Centre à l’échelle mondiale. Il travaille également à l’augmentation des financements directs et flexibles par le biais de collaborations avec le secteur privé qui contribuent à favoriser l’innovation, le partage des responsabilités et la viabilité financière du Centre. Des exemples d’initiatives de mobilisation de ressources couronnées de succès incluent le répertoire de données mondial CanScreen5, qui bénéficie du soutien du *Sabin Vaccine Institute*, le *Handbook* à venir sur le dépistage du cancer du poumon, élaboré avec l’aide de l’Union internationale contre le cancer, et le projet RESET Gulf, qui bénéficie du soutien du *Gulf Center for Disease Prevention and Control*.

Le Centre a obtenu des subventions et des accords de financement direct d’une valeur de plus de 17,6 millions d’euros en 2024, par le biais de 99 nouveaux contrats et avenants à des contrats existants. Les *United States Institutes of Health* constituent le plus gros donateur, avec 4,24 millions d’euros, suivi de l’*Institut national du cancer* français et de la Commission européenne. Le CIRC applique deux niveaux de diligence raisonnable au niveau du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques de l’OMS et utilise par défaut la procédure simplifiée. Le registre de diligence raisonnable inclut désormais plus de 1500 profils d’acteurs non étatiques, dont certains datent de 2017.

Concernant les principales évolutions relatives à la gestion du CIRC, elle fait remarquer que l’élaboration de la prochaine Stratégie à moyen terme 2026–2030 est guidée par une approche d’adaptation (« *learn to adapt* ») qui met l’accent sur la formation continue, l’agilité institutionnelle et l’adaptation basée sur les données scientifiques. Un groupe de travail interne travaille actuellement à l’élaboration de la stratégie et bénéficie pour cela des conseils et de la supervision du groupe consultatif mis en place par le Conseil de Direction. La structure organisationnelle du Centre ainsi que ses mécanismes de collaboration avec les acteurs externes feront l’objet d’un examen, l’objectif étant

d'améliorer l'agilité, de renforcer les partenariats et de parvenir à une meilleure transposition des résultats de la recherche en des actions de santé publique. Parallèlement, l'identité du Centre en tant qu'institution transparente et digne de confiance sera renforcée.

Les plans initiaux qui prévoyaient l'adoption du système de gestion (BMS) de l'OMS ont été abandonnés en raison du report du déploiement, de considérations liées aux coûts et de problèmes techniques. Des discussions sont actuellement en cours avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) concernant la possibilité pour le CIRC d'adopter Quantum, un système ERP basé sur Oracle ; une demande de financement de ce projet grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction sera examinée ultérieurement durant cette session. Le nouveau système d'exploitation du bâtiment permettra d'optimiser la consommation énergétique dans le bâtiment du CIRC et d'améliorer ainsi l'efficacité et la durabilité. L'infrastructure informatique scientifique sera renforcée afin de pouvoir prendre en charge des fonctionnalités d'analyse avancées, de se conformer aux normes internationales de protection des données et de permettre aux collaborateurs externes d'accéder aux données scientifiques sensibles de façon sécurisée, sans avoir à les transférer. Là encore, une demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction sera examinée ultérieurement lors de cette session.

Concernant le personnel, elle fait remarquer qu'au 28 février 2025, 403 personnes contribuaient aux activités du CIRC, dont 250 membres du personnel et 153 chercheurs en début de carrière et chercheurs extérieurs. Sur les 232 membres du personnel ayant un contrat à durée déterminée, 47% font partie du personnel de catégorie Professionnel ; le nombre de postes équivalents plein temps inscrits au budget ordinaire est de 150,7. Dans les catégories P1-P3, 70% du personnel sont des femmes, cette proportion étant de 43% pour la catégorie P4 et de 36% pour la catégorie P5 et plus, qui inclut les deux postes de direction les plus élevés, à savoir celui de Directrice, occupé par elle-même, et celui de Directrice de l'Administration et des finances, occupé par M<sup>me</sup> Charu Mehta, toutes deux étant originaires d'un pays à revenu faible et intermédiaire. Au total, 48 nationalités sont représentées au sein du CIRC et 88% du personnel ayant un contrat à durée déterminée est originaire d'un Etat participant.

La D<sup>re</sup> LIU (Canada) félicite le CIRC pour ses réalisations scientifiques majeures durant l'année écoulée. Son pays considère la procédure opérationnelle standard (SOP) régissant la communication et la coordination entre le CIRC et l'OMS comme un outil essentiel permettant de s'assurer que les évaluations des dangers et des risques sont réalisées de façon coordonnée et transparente, avec des responsabilités clairement définies. Elle demande plus de détails sur l'avancement du processus de révision et sur les problèmes qui ne manqueront pas de se poser.

M<sup>me</sup> SPONAGEL (Suisse) félicite le Centre pour l'excellent travail qu'il a réalisé.

M<sup>me</sup> SCHMIDT (Allemagne) félicite le Centre pour le rôle de premier plan qu'il joue dans la recherche sur le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus, soutenant les initiatives phares associées de l'OMS, et pour son intérêt pour l'innovation et l'équité. Dans le contexte difficile actuel, son pays réitère son engagement en faveur de l'indépendance scientifique et de la stabilité opérationnelle du Centre et souligne le besoin d'un financement prévisible et durable. Il attend avec impatience la nouvelle Stratégie à moyen terme.

M. DE POTTER (Belgique) salue l'accent mis, dans le Rapport de la Directrice, sur les risques de cancer liés au mode de vie, et notamment sur les risques de cancer du sein, de cancer lié au tabagisme et de cancer lié à la consommation d'aliments ultra-transformés. Son pays soutient le travail réalisé par le Centre à la croisée de la science, de la prévention et de l'équité, et a hâte de contribuer à l'élaboration de la nouvelle Stratégie à moyen terme.

Le D<sup>r</sup> MANO (Japon), félicitant le Centre pour ses réalisations durant l'année écoulée, demande au Secrétariat de procéder aussi rapidement que possible à la révision de la SOP régissant la

communication et la coordination entre le CIRC et l'OMS et d'organiser des sessions d'information sur l'avancement de cette révision. L'identification des dangers, qui relève de la responsabilité du CIRC, et l'évaluation des risques, qui relève de la responsabilité de l'OMS, sont des aspects qui suscitent un grand intérêt du public dans son pays et une coordination, entre les deux agences, de la communication à destination du grand public est donc capitale.

Le D<sup>r</sup> DE BIASO VIOLA (Brésil) félicite le Centre pour l'excellent travail qu'il a accompli, en particulier dans le domaine de la surveillance du cancer et de la lutte contre le cancer dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

M. GAO (Chine) salue l'analyse du Centre sur le fardeau mondial que représentent le cancer du sein et le cancer du poumon et sur les variations à l'échelle mondiale de l'incidence de ces deux cancers. Il salue également ses découvertes concernant le lien entre le tour de taille et l'activité physique et le risque de cancer. Le surdiagnostic des cancers de la thyroïde et de la prostate est un nouveau problème de santé publique qui mérite une attention toute particulière.

La D<sup>re</sup> ABOUSSELHAM (Maroc) félicite le Centre pour le travail réalisé et demande que l'accent soit davantage mis sur les outils de dépistage et de prévention, qui sont particulièrement importants pour les pays à revenu faible et intermédiaire.

La SECRETAIRE remercie les membres pour leurs commentaires positifs et rend hommage à l'engagement et au travail sans relâche de son personnel, et en particulier des chercheurs en début de carrière et des Chefs et Chefs adjoints de Branche. Elle tient en particulier à remercier la D<sup>re</sup> Schubauer-Berigan, Responsable du programme *Monographies*, la D<sup>re</sup> Lokuhetty, Responsable du programme Classification OMS des Tumeurs (« *Blue Books* »), la D<sup>re</sup> Lauby-Secretan, Chef adjointe de la Branche Synthèse des données et classification, et M<sup>me</sup> Berger, Chef de la Branche Formation et renforcement des capacités.

La D<sup>re</sup> SCHUBAUER-BERIGAN (Responsable du programme *Monographies*) résume les révisions qui ont été apportées à ce jour à la SOP régissant la communication et la coordination entre le CIRC et l'OMS. Le champ d'application de cette SOP a été limité aux programmes *Monographies* et *Handbooks*, la SOP comprenant une annexe distincte pour chacun de ces programmes. La SOP souligne le fait que l'élaboration des *Monographies* et des *Handbooks* se fait selon une méthodologie précise et des procédures transparentes. La décision finale concernant les agents à évaluer et le calendrier d'évaluation revient à la Directrice du CIRC, mais des consultations ont lieu avec le Siège de l'OMS afin de s'assurer que, dans la mesure du possible, les réunions du CIRC et du Siège de l'OMS se complètent. Un point de contact unique, à savoir le D<sup>r</sup> Jérôme Salomon, Sous-directeur général pour la couverture sanitaire universelle et les maladies transmissibles et non transmissibles au Siège de l'OMS, a été nommé pour les communications générales entre le CIRC et l'OMS. Les consultations avec le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires et le Comité mixte FAO/OMS sur les résidus de pesticides ne feront intervenir que les membres du personnel de l'OMS participant à ces programmes, et non les membres de la FAO. Le personnel du Siège de l'OMS participant aux réunions des *Monographies* ou des *Handbooks* auront le statut de personnel du Secrétariat. Les détails purement internes, tels que ceux relatifs aux politiques de l'OMS sur les voyages, ont été supprimés.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport de la Directrice » (GC/67/R2) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport de la Directrice ([Document GC/67/2](#)),

1. REMERCIE la Directrice pour le Rapport et pour les faits marquants qui y figurent ;
2. PREND NOTE avec satisfaction de la poursuite du renforcement de la coordination et de la communication entre le CIRC et l'OMS ;
3. REMERCIE le Secrétariat pour le point sur les collaborations du CIRC s'inscrivant dans le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA), qui a été intégré dans le Rapport de la Directrice conformément à la Résolution [GC/60/R17](#) ;
4. PREND NOTE qu'aucune autre allocation ne sera prélevée sur les contributions non budgétisées des nouveaux Etats participants dans le cadre de la modernisation du système de gestion administrative du CIRC ou du renforcement du cadre de protection des données et des systèmes de gestion des données scientifiques du CIRC, et que des demandes distinctes seront soumises pour l'utilisation du Fonds spécial du Conseil de Direction ; et
5. EXPRIME sa satisfaction à l'égard du Rapport de la Directrice, tant à l'écrit qu'à l'oral.

La résolution est **adoptée**.

**7. RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA SOIXANTE-ET-UNIEME SESSION : Point 7 de l'Ordre du jour ([Document GC/67/3](#))**

**8. REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA SOIXANTE-ET-UNIEME SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE : Point 8 de l'Ordre du jour ([Document GC/67/4](#))**

Le PRESIDENT déclare que les Points 7 et 8 de l'Ordre du jour seront traités ensemble, l'examen du rapport sur la Soixante-et-unième Session du Conseil scientifique, qui a eu lieu par téléconférence du 12 au 14 février 2025, étant suivi directement de la Réponse de la Directrice.

Le D<sup>r</sup> RIBEIRO PINTO (Président sortant du Conseil scientifique) déclare que le Conseil scientifique a fourni un retour très positif sur les exposés éclairés réalisés par les chercheurs du CIRC pendant sa téléconférence : ces exposés ont fourni une vue d'ensemble claire et complète des activités SUR LA SOIXANTE-ET-UNIEME SESSION scientifiques et de la structure organisationnelle des branches, les présentations ayant été qualifiées d'excellentes, voire de remarquables. Le Conseil scientifique a salué la haute qualité scientifique des études présentées, qui sont très pertinentes pour la santé publique et ont un impact élevé sur celle-ci. Le Conseil scientifique a pris note des approches innovantes et du caractère pionnier des projets de recherche, les activités étant en parfaite adéquation avec la Stratégie à moyen terme du CIRC. Il a salué la collaboration étroite avec les partenaires internationaux et les principales parties prenantes ainsi que la grande diversité en termes d'expérience professionnelle et de disciplines représentées, et a noté avec une attention toute particulière la parité hommes-femmes existante.

A titre de préparation pour les sessions de présentation des exposés éclairés qui auront lieu en personne en 2026, le Secrétariat a été invité à élaborer et à fournir aux membres du Conseil scientifique un modèle standard afin de permettre un processus d'évaluation plus cohérent et plus harmonisé.

Concernant le Rapport de la Directrice, le Conseil scientifique a félicité la Directrice et son équipe pour la présentation des faits scientifiques marquants de l'année précédente. En 2024, les contributions scientifiques du CIRC ont porté sur des domaines très variés et ont eu un impact élevé, renforçant le

rôle central joué par le Centre dans la mise en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer dans le monde. Les réalisations reflètent l'excellence, l'innovation et l'engagement dont fait preuve en permanence le personnel du CIRC en s'efforçant de réduire le fardeau mondial du cancer par une recherche de haute qualité et une collaboration internationale. Le Conseil scientifique a pris note avec satisfaction du Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC 2023–2024.

La mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, structurée autour de quatre priorités fondamentales, ou piliers, constitue un modèle pertinent et efficace en parfaite adéquation avec la chaîne de valeur du continuum de la recherche sur le cancer et de la prévention dans ce domaine. Le Conseil scientifique a réaffirmé le travail remarquable effectué par le Centre, tant sur le plan scientifique qu'opérationnel, ainsi que l'impact de ses activités de recherche dans le monde entier, préparant ainsi le terrain pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2026–2030. Le Conseil scientifique a félicité la Directrice et le personnel du CIRC pour leur dévouement et leur contribution remarquable à la mission du Centre.

Après les avoir examinées attentivement, le Conseil scientifique a recommandé au Conseil de Direction d'approuver les trois demandes d'allocation de fonds à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction pour acheter de nouveaux serveurs informatiques pour la plateforme informatique scientifique, couvrir le déficit du budget du personnel pour l'exercice biennal 2024–2025 et investir dans le nouveau projet ERP. Ces investissements sont essentiels pour renforcer les capacités informatiques et l'efficacité opérationnelle du Centre et faire en sorte qu'il reste à la pointe de la recherche sur le cancer et de l'analyse des données.

Le Conseil scientifique a fait part de ses préoccupations concernant le modèle de financement actuel du programme des *Monographies* du CIRC, qui reste fortement dépendant d'une subvention des Etats-Unis représentant environ 60% du budget total de ce programme. Compte tenu de l'incertitude croissante concernant les financements futurs en provenance des Etats-Unis, cette dépendance présente un risque important pour la viabilité de ce programme. Le Conseil scientifique a exhorté ses membres à contacter leurs homologues du Conseil de Direction afin d'étudier des solutions de financement viables, durables et pluriannuelles. Si les contributions directes d'autres bailleurs de fonds sont les bienvenues, elles ne représentent pas une solution stable et durable : les efforts visant à obtenir un soutien de la part de l'Union européenne pour le programme des *Monographies* se sont ainsi heurtés à d'importants obstacles. Le Conseil scientifique a vivement encouragé les Etats participants à réfléchir plus en détail à une éventuelle utilisation du Compte principal des Contributions volontaires, qui pourrait servir d'option de financement complémentaire en permettant aux Etats participants de fournir des contributions ciblées, parallèlement aux efforts stratégiques plus larges déployés pour garantir la viabilité et l'indépendance à long terme de cette initiative phare que sont les *Monographies*.

Pour répondre aux crises au sens large, le champ d'application des activités planifiées dans le cadre de l'Initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer (IRCC) a été étendu aux catastrophes naturelles ainsi qu'aux catastrophes d'origine humaine. La mission étendue inclut les activités suivantes : surveillance de l'impact des crises sur l'incidence et l'évolution du cancer, examen des perturbations des services de prévention, de diagnostic et de traitement du cancer résultant des situations de crise, et développement d'outils de modélisation de l'évolution du cancer, et notamment extension de l'outil « *Cervical Cancer Elimination Planning Tool* » (EPT). Le Conseil scientifique a recommandé que l'extension de ces activités concerne en priorité les pays disposant de peu de données, en faisant ainsi en sorte que les populations vulnérables ne soient pas laissées pour compte en matière d'efforts de préparation et de réponse aux crises tout en renforçant l'engagement du CIRC en faveur d'une lutte équitable contre le cancer et d'une résistance des systèmes de santé face aux défis mondiaux actuels.

Le CIRC s'apprête à lancer une campagne d'un an à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire. Cette campagne s'achèvera par l'organisation d'une grande conférence scientifique en mai 2026. Le Conseil scientifique apportera son aide au Secrétariat afin de faire de la campagne IARC@60 une véritable réussite. Cet anniversaire sera pour le CIRC une occasion unique de mettre en lumière ses réalisations, d'affirmer son leadership à l'échelle mondiale et de tracer une voie ambitieuse pour l'avenir de la recherche sur le cancer et de la prévention du cancer.

Le Conseil scientifique a fait part de son intérêt pour la présentation du programme mené par le CIRC sur le cancer de l'œsophage, un cancer longtemps négligé mais représentant un enjeu de santé publique majeur, et a admis que la mise en œuvre de ce programme nécessiterait un budget de 700 000 euros auquel les Etats participants du CIRC intéressés pourraient contribuer. La Branche Epidémiologie génomique (GEM), dirigée par le D<sup>r</sup> Paul Brennan, fera l'objet d'un audit qui aura lieu à distance sur cinq demi-journées, du 12 au 16 janvier 2026.

Le Conseil scientifique a recommandé au Conseil de Direction d'approuver le Projet de programme et de budget 2026–2027, y compris le budget ordinaire de 53,5 millions d'euros. Ce financement est indispensable pour mener à bien les programmes principaux et les 10 programmes phares (*flagships*) du CIRC, qui sont essentiels pour faire avancer la recherche mondiale sur le cancer et les efforts de prévention du cancer. La Directrice a exprimé sa sincère gratitude aux membres du Conseil scientifique pour leur soutien et leur engagement sans faille en faveur de la réussite continue de la mission du CIRC.

Concernant le rapport scientifique de l'audit de la Branche Epigénomique et mécanismes (EGM), le Groupe d'audit a évalué la qualité scientifique du travail réalisé par la Branche EGM comme étant « remarquable » et la qualité scientifique de ses nouveaux projets comme étant « remarquable/de premier plan ». Pour ce qui est de la pertinence des activités de la Branche EGM par rapport à la mission du CIRC, le travail réalisé par la Branche et ses nouveaux projets ont été jugés « en parfaite adéquation » avec la mission du CIRC.

Concernant l'audit de la Branche Détection précoce, prévention et infections (EPR), la qualité scientifique du travail réalisé par la Branche et de ses nouveaux projets a été évaluée comme étant « remarquable ». Pour ce qui est de la pertinence des activités de la Branche EPR par rapport à la mission du CIRC, le travail réalisé par la Branche et ses nouveaux projets ont été jugés « en parfaite adéquation » avec la mission du CIRC.

La Soixante-deuxième Session du Conseil scientifique aura lieu à Lyon du 11 au 13 février 2026, la D<sup>re</sup> Sirpa Heinävara (Finlande) ayant été élue Présidente et le D<sup>r</sup> Young-Woo Kim (République de Corée), élu Vice-Président.

La SECRETAIRE, faisant part de ses réponses aux principales recommandations du Conseil scientifique, prend note des préoccupations exprimées concernant le financement durable du programme des *Monographies*. Le Secrétariat a envisagé de diversifier les sources de financement de ce programme et travaille activement à l'élaboration de packages de financement personnalisés, adaptés aux intérêts spécifiques des donateurs potentiels et conçus pour attirer le plus large soutien possible pour des domaines programmatiques définis. L'option la plus stratégique et la plus pérenne reste néanmoins une augmentation des contributions volontaires des Etats participants. Un tel engagement collectif garantirait la stabilité financière du programme, préserverait son indépendance et le protégerait d'éventuels conflits d'intérêts.

L'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 sera présentée le lendemain. L'économie de la santé constitue un domaine de recherche crucial pour le CIRC. Le Conseil scientifique a recommandé au CIRC d'étudier d'autres sources de financement ainsi que des opportunités de collaboration internationale avec des centres disposant d'une expertise en micro et macroéconomie. Le Conseil scientifique a proposé la création d'un groupe de travail composé de membres volontaires du Conseil

scientifique et du personnel du CIRC et destiné à élaborer des modèles efficaces de renforcement des capacités par le biais de partenariats internationaux. En réponse, le Secrétariat étudiera différentes options, dont la mise en place d'un groupe de travail sur l'économie de la santé destinée à renforcer la recherche dans ce domaine crucial, conformément aux priorités de la Stratégie à moyen terme du CIRC.

Le Conseil scientifique a souligné le rôle essentiel de la recherche opérationnelle, en particulier dans des domaines tels que la vaccination contre le VPH et les stratégies de dépistage, et a recommandé de renforcer ce domaine de recherche dans la prochaine Stratégie à moyen terme. Elle confirme que la recherche opérationnelle sera une priorité du CIRC et qu'elle sera intégrée au Pilier 3 de la Stratégie à moyen terme 2026–2030.

Le Conseil scientifique s'est enquis des nouveaux domaines de recherche qui pourraient être inclus dans la prochaine Stratégie à moyen terme : l'intégration de nouveaux programmes de recherche dépendra des conclusions de l'évaluation de l'actuelle Stratégie et des recommandations des parties prenantes, des groupes consultatifs et des Branches du CIRC. De nouveaux programmes de recherche, tels que *One Health* et l'impact du changement climatique sur le cancer, alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique) et l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), pourraient ainsi être intégrés dans la Stratégie à moyen terme 2026–2030.

Le Conseil scientifique a recommandé au Conseil de Direction d'approuver l'attribution d'un montant de 6,7 millions d'euros à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction pour acheter de nouveaux serveurs informatiques pour la plateforme informatique scientifique, couvrir le déficit du budget du personnel pour l'exercice biennal 2024–2025 et investir dans le nouveau projet ERP. Le CIRC a étudié activement la possibilité de participer au projet ERP actuellement mis en œuvre par l'OMS. L'OMS ayant conseillé de ne pas inclure le CIRC dans la première phase de déploiement et les principaux systèmes de gestion du CIRC approchant de la fin de leur durée de vie, le report de la mise en œuvre du système ERP n'était plus possible. Un budget de près de 5 millions d'euros est nécessaire pour mettre en œuvre le nouveau système ERP.

En réponse à la demande du Conseil scientifique concernant la façon dont le CIRC compte réagir en cas de nouvelle pandémie ou de crise, elle souligne que le Centre travaillera en étroite collaboration avec le Siège et les bureaux régionaux de l'OMS pour élaborer un cadre exhaustif de recommandations personnalisées, garantissant ainsi une réponse rapide et efficace aux besoins et aux contextes locaux. Elle remercie le Conseil scientifique pour son soutien concernant les demandes du Centre et la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du CIRC. Le Conseil scientifique a reconnu qu'une augmentation de 1,9 million d'euros des contributions statutaires était nécessaire pour l'exercice 2026–2027 pour faire face à l'augmentation des charges de personnel statutaires. Le Conseil scientifique a fait part de ses préoccupations concernant la réduction proposée de 1,5 million d'euros du budget Activité et de l'impact que pourrait avoir sur le CIRC l'absence d'approbation de l'augmentation du budget. Celle-ci entraînerait une rationalisation des priorités scientifiques et une dépriorisation de certains programmes. Le Conseil scientifique a recommandé au Conseil de Direction d'approuver le Projet de programme et de budget 2026–2027, y compris les contributions statutaires de 53,5 millions d'euros, car cela est indispensable pour mener à bien les programmes principaux et les 10 programmes phares (*flagships*).

Le Conseil scientifique a fait part de son inquiétude quant au sous-financement du Pilier 1, Les données au service de l'action, l'un des programmes principaux du CIRC. Il est difficile, pour ce Pilier, d'obtenir des financements octroyés par voie de concours car les résultats de ce Pilier sont des biens publics mondiaux qui répondent rarement aux critères de financement types. Le Secrétariat s'est engagé à travailler avec le Conseil de Direction à l'identification de solutions durables. Au cours des dix dernières années, deux des 10 articles ayant eu le plus d'impact provenaient de l'Unité Surveillance

du cancer (CSU) ; elle remercie le D<sup>r</sup> Bray et l'équipe de la Branche CSU pour leur travail remarquable et leur impact exceptionnel à l'échelle mondiale.

Le Compte principal des Contributions volontaires (CVCA) est un mécanisme de financement souple et transparent qui fournit un soutien essentiel pouvant être rapidement mobilisé pour répondre aux priorités stratégiques. Compte tenu des difficultés actuelles, le CIRC lance un appel spécial au soutien de la part des Etats participants, les invitant à réfléchir à l'utilisation du Compte principal des Contributions volontaires (CVCA) pour soutenir et faire avancer le travail essentiel réalisé par le Centre. Les Etats participants sont invités à se faire les défenseurs des programmes phares (*flagships*) du CIRC en soutenant les programmes phares alignés sur leurs stratégies nationales et leurs priorités de santé publique, notamment l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR), l'Observatoire mondial du cancer (GCO), l'étude *Mutographs*, l'Etude prospective européenne sur le cancer et la nutrition (EPIC), CanScreen5, les Codes contre le cancer, le programme des *Monographies du CIRC*, le programme des *Handbooks du CIRC*, le programme Classification OMS des Tumeurs (« *Blue Books* ») et le Programme d'apprentissage du CIRC. Ce soutien de la part des Etats participants renforcera la lutte mondiale contre le cancer et mettra en lumière leur leadership et leur engagement en faveur de la recherche sur le cancer et de la prévention de la maladie.

Le Groupe d'audit scientifique a terminé son audit de la Branche EGM, destiné à évaluer la qualité scientifique du travail réalisé et sa pertinence par rapport à la mission du CIRC. Le travail réalisé par la Branche a été jugé « remarquable » et ses nouveaux projets, « remarquables » et « de premier plan ». Le Groupe d'audit a encouragé l'élaboration d'un cadre de priorisation exhaustif afin d'orienter les travaux futurs de la Branche EGM. Elle félicite les équipes de la Branche EGM et leurs Chefs, le D<sup>r</sup> Herceg et le D<sup>r</sup> Zavadil, pour le travail remarquable qu'ils ont effectué. Le Groupe d'audit a évalué le travail réalisé et les nouveaux projets de la Branche EPR comme étant « remarquables » et la pertinence des activités de la Branche EPR par rapport à la mission du CIRC comme étant « en parfaite adéquation », tant pour le travail réalisé que pour les nouveaux projets. Elle félicite le Chef de Branche, le D<sup>r</sup> Basu, et les Chefs adjoints de Branche, les D<sup>rs</sup> Carvalho et Clifford, ainsi que les membres de la Branche EPR, pour le travail remarquable qu'ils ont effectué. Le Secrétariat s'engage à prendre en compte les recommandations formulées par le Groupe d'audit et rendra compte des progrès et des actions entreprises lors de la prochaine session du Conseil de Direction en 2026.

Elle exprime ses sincères remerciements au Conseil scientifique et au Groupe d'audit scientifique pour la qualité exceptionnelle de leurs évaluations et leurs recommandations pertinentes.

La D<sup>re</sup> LIU (Canada) remercie les membres du Conseil scientifique pour leur dévouement et leur engagement en faveur du CIRC et pour leur retour approprié et crucial concernant les activités et les projets futurs du Centre. Elle prend note avec plaisir que la Branche EPR a reçu les éloges du Groupe d'audit et remercie les membres de celui-ci pour leurs commentaires pertinents et constructifs. Elle prend note des inquiétudes exprimées par le Conseil scientifique concernant la pérennité du financement du programme des *Monographies du CIRC* et soutient fermement les efforts déployés par le CIRC pour rechercher d'autres sources de financement afin de diversifier le financement et de faire en sorte que le programme conserve son indépendance et reste une ressource de santé absolument essentielle et unique au monde. Elle prend également note de la recommandation du Conseil scientifique en faveur du renforcement du travail du CIRC dans les domaines de l'économie de la santé et de la recherche opérationnelle et de sa réflexion quant aux nouveaux thèmes de recherche qui pourraient être inclus dans la Stratégie à moyen terme 2026–2030. Compte tenu de l'incertitude financière et des contraintes budgétaires actuelles, le Canada exhorte le CIRC à s'assurer que toute activité élargissant la mission du CIRC reste conditionnée à la disponibilité des fonds nécessaires et souligne l'éventuel besoin de prioriser les efforts en fonction de l'évolution future du budget.

M. DE POTTER (Belgique) remercie le Conseil scientifique pour son rapport et la Directrice, pour sa réponse claire et prospective. Il partage les préoccupations exprimées concernant l'avenir du

programme des *Monographies du CIRC*, qui constitue un élément majeur de la crédibilité du CIRC à l'échelle mondiale. La stabilité financière continue du Centre est nécessaire pour préserver ce programme. Il soutient donc les efforts de la Directrice visant à diversifier et à pérenniser les sources de financement. Il félicite le Centre pour la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme actuelle et approuve totalement la recommandation en faveur du renforcement du travail dans les domaines de l'économie de la santé et de la recherche opérationnelle ; ces domaines sont essentiels pour transposer la recherche en des actions pratiques de lutte contre le cancer. Il salue également les premières réflexions sur la prochaine Stratégie à moyen terme, et notamment la possibilité d'intégrer des thèmes tels que le changement climatique et une approche *One Health*, si les ressources le permettent. La Belgique reste pleinement déterminée à soutenir l'orientation stratégique du CIRC et sa mission dans le domaine de la prévention du cancer dans le monde.

Le Professeur JIE HE (Chine) approuve le rapport sur la Soixante-et-unième Session du Conseil scientifique et convient que les statistiques et les prévisions alarmantes sur le cancer soulignent le besoin d'une collaboration renforcée entre le CIRC et l'OMS. Pour pouvoir évaluer l'impact des aliments ultra-transformés sur le risque de cancer et étudier les liens qui existent entre ces deux éléments, il est essentiel que le CIRC reste à l'abri de l'influence de l'industrie et conserve son indépendance. La Chine encourage le CIRC à prendre en considération la recommandation en faveur d'un renforcement de la recherche dans le domaine de l'économie de la santé, éventuellement en trouvant d'autres sources de financement ou en mettant en place des collaborations internationales avec des centres bénéficiant d'une expertise en micro et macroéconomie. Il exprime sa gratitude quant à l'Initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer (IRCC) et approuve la suggestion du Conseil scientifique concernant l'extension des efforts associés à cette initiative aux pays disposant de peu de données sur la mortalité par cancer. La Chine félicite la Branche EPR pour les résultats « remarquables » obtenus dans le cadre de l'évaluation de son travail par le Groupe d'audit.

Le D<sup>r</sup> MANO (Japon) exprime sa gratitude pour le rapport du Conseil scientifique et convient que l'économie de la santé constitue un projet de recherche crucial pour lequel d'autres sources de financement doivent être trouvées. Sans cette recherche, il sera impossible de prendre les décisions rentables nécessaires pour maintenir et étudier les activités de lutte contre le cancer. Le Japon et le *National Cancer Centre Japan* seront ravis d'apporter leur soutien à la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire du CIRC.

La SECRETAIRE remercie les membres du Conseil de Direction qui ont exprimé leur soutien et assure que le Secrétariat tiendra compte des recommandations qui ont été formulées.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport du Conseil scientifique » (GC/67/R3) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport présenté par le Conseil scientifique sur sa Soixante-et-unième Session (Document GC/67/3) et la réponse de la Directrice ([Document GC/67/4](#)),

1. PREND NOTE du Rapport ([Document GC/67/3](#)) avec grand intérêt ;
2. FELICITE les membres du Conseil scientifique de leur soutien et de leur travail remarquable ;  
et
3. FELICITE la Directrice des réponses constructives qu'elle a apportées aux recommandations formulées par le Conseil scientifique lors de sa Soixante-et-unième Session.

La résolution est **adoptée**.

**9. RAPPORT FINANCIER ANNUEL, RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 : Point 9 de l'Ordre du jour**

**(Document GC/67/5)**

M<sup>me</sup> BHATIA (Directrice de la vérification externe à l'OMS), participant à distance, déclare que la Commissaire aux comptes avait pour objectifs : d'examiner les états financiers afin de fournir une garantie raisonnable qu'ils présentent une image fidèle et juste des opérations du CIRC, de déterminer si les transactions et les états financiers ont été présentés ou publiés conformément aux Normes comptables internationales du service public (IPSAS), de déterminer si les contrôles internes sont adéquats et efficaces et justifient le degré de confiance qui leur est accordé, et de déterminer si les méthodes comptables sont cohérentes et conformes avec les normes IPSAS et si les transactions et les activités sont conformes aux règlements financiers et aux règles financières de l'OMS. Après avoir vérifié les états financiers I à V du CIRC, la Commissaire aux comptes a conclu qu'ils présentaient fidèlement la situation financière du CIRC au 31 décembre 2024 et qu'ils étaient conformes aux normes IPSAS. Le fondement de cet avis était que la vérification a été réalisée conformément aux normes internationales d'audit, que la vérification a été réalisée en toute indépendance par rapport au CIRC, conformément aux exigences déontologiques, et que les éléments probants recueillis étaient suffisants et appropriés pour fonder un avis.

La vérification a inclus un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes, ainsi qu'un contrôle par sondage des registres comptables et des autres données justificatives. Les transactions du CIRC qui ont attiré l'attention de la Commissaire aux comptes se sont révélées conformes aux règlements financiers du CIRC. Un rapport d'audit détaillé a été établi. Il y avait seulement trois recommandations en suspens et toutes les trois ont été mises en œuvre par le CIRC. Des améliorations sont possibles concernant la conformité avec les normes IPSAS. Ainsi, pour ce qui est des contributions volontaires douteuses, il est arrivé que des créances ne soient pas vérifiées et qu'une provision ne soit pas créée : une contribution volontaire d'un montant de 0,19 million d'euros est ainsi restée en attente pendant plus de 365 jours. Le CIRC a accepté le principe selon lequel, pour ce qui est des contributions volontaires douteuses, les créances nettes doivent être vérifiées et une provision pour créance douteuse doit être créée. La Commissaire aux comptes a exprimé sa gratitude pour la coopération et l'aide fournie par le personnel financier et la direction du CIRC.

M<sup>me</sup> DAYMAN (Canada) prend note avec plaisir de l'avis sans réserve rendu à nouveau par la Commissaire aux comptes concernant les états financiers du CIRC pour l'année 2024. Elle note par ailleurs avec satisfaction qu'aucun problème majeur n'a été constaté. Le Centre opère dans un environnement très complexe ; elle continue d'apprécier les efforts déployés par le Secrétariat pour identifier les actions nécessaires pour répondre au nombre croissant de risques graves et encourage vivement la Directrice à continuer à rendre compte des progrès réalisés à cet égard. Elle prend note avec satisfaction que le CIRC a procédé à une auto-évaluation des contrôles internes en 2024 et que ceux-ci ont été jugés globalement efficaces. Elle a hâte d'en apprendre plus sur les efforts déployés par le Centre pour élaborer des plans d'action destinés à apporter les améliorations suggérées.

Le fait que le CIRC ait enregistré un excédent pour l'exercice 2024 est encourageant. Elle note cependant que seulement 86% des activités du CIRC ont été financées par les contributions statutaires et les contributions volontaires, contre 97% en 2023, ce qui a entraîné une dépendance accrue à l'égard du financement par le Fonds spécial du Conseil de Direction et le Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme. Elle apprécierait une explication du Secrétariat concernant les risques associés à une dépendance accrue à d'autres sources de financement et les mesures pouvant être prises pour atténuer ces risques. Notant que le taux de recouvrement des contributions statutaires pour l'année 2024 est inférieur à celui des années précédentes, elle exhorte les Etats participants à payer leurs contributions statutaires dans les délais afin de continuer à soutenir la santé financière du Centre et sa capacité à mettre en œuvre son programme scientifique.

Le D<sup>r</sup> LIM (Etats-Unis d'Amérique) remercie le Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde pour le travail réalisé sur les états financiers et prend note avec plaisir de l'avis sans réserve rendu par la Commissaire aux comptes. Le fait que le CIRC soit passé d'un solde positif à un solde négatif de plus de 11 millions d'euros au niveau de l'actif net est préoccupant, même s'il a été indiqué que cette évolution était essentiellement due à une forte augmentation du passif relatif à l'assurance-maladie du personnel après cessation de service (ASHI). Il attend avec impatience les rapports à venir concernant le financement du passif ASHI. Le fait que les investissements soient désormais séparés de la trésorerie dans les états financiers est appréciable. Il souhaiterait des informations complémentaires sur la décision de faire passer un montant de 11 millions d'euros des investissements à long terme aux investissements à court terme : il serait utile de savoir si cette opération s'inscrit dans une stratégie d'investissement plus large.

En réponse à la question posée par le Canada concernant la dépendance accrue à l'égard du Compte spécial pour les dépenses d'appui au programme et du Fonds spécial du Conseil de Direction, M<sup>me</sup> KIRJASUO (Responsable de l'Administration et des finances), participant à distance, déclare que les coûts d'appui au programme correspondent aux coûts indirects prélevés sur les subventions. Dans la mesure où le nombre de subventions reçues a augmenté ces dernières années, les coûts indirects découlant des services administratifs et des autres services liés à la gestion des projets subventionnés a augmenté en conséquence. Le Fonds spécial du Conseil de Direction est un fonds permanent pouvant être utilisé pour financer des éléments moyennant une demande adressée au Conseil de Direction. Les demandes sont effectuées au cours d'une même année et ne représentent pas un risque permanent.

Si l'on considère la situation globale, on s'aperçoit que la part de financement provenant des contributions statutaires diminue et que différents types de financements sont utilisés pour financer le portefeuille d'activités du CIRC, qui s'élargit et évolue.

Concernant la question posée par les Etats-Unis sur la décision de faire passer un montant de 11 millions d'euros des investissements à long terme aux investissements à court terme, elle explique que ces investissements ont été placés sur un même compte à terme de deux ans, mais qu'en 2023, le terme restant était de plus d'un an alors qu'il était de moins d'un an en 2024. Il était logique de laisser le compte courir jusqu'à la fin de son terme de deux ans dans la mesure où les taux d'intérêt des autres placements chutaient. Les liquidités du CIRC sont toujours placées sur des comptes à 30 jours afin de pouvoir être utilisées en cas de besoin.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 » (GC/67/R4) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/67/5](#) « Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et Etats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 »,

1. REMERCIE le Commissaire aux comptes de son Rapport ;
2. PREND NOTE de son avis sans réserve ; et
3. APPROUVE le Rapport de la Directrice sur les opérations financières du Centre.

La résolution est **adoptée**.

**La séance est levée à 17h30.**